

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 17 avril 2026.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Aurélia GIRARD, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Marie-Rose GALMES, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Brigitte HADDAD, M. Gilles DA COSTA, Mme Patricia LHOMME, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Jean-Michel NOËL, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Virginie TOUPENET, Mme Anne MARCHAND, Mme Samah MRABET, M. Romain AJOUX, Mme Inès ZERRAR, M. Eric LANÇON, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Aurélie LOLLIER, Mme Maryse VUERLI, M. Geoffroy LANG, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Philippe DUVERNOY avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
M. Patrick TAUSENDFREUND avec pouvoir à Mme Marie-Rose GALMES
M. Patrick CANTAT avec pouvoir à Mme Aurélie LOLLIER
M. Gilles BORNOT avec pouvoir à M. Eric LANÇON

Secrétaire de séance : Mme Inès ZERRAR

OBJET

**MUSEES DE MONTBELIARD - RESTAURATION D'ŒUVRES - DEMANDE DE
SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
(DRAC)**

Cette délibération a été affichée le : 29 avril 2026

MUSEES DE MONTBELIARD - RESTAURATION D'ŒUVRES - DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

Monsieur Philippe TISSOT expose :

Dans le cadre de l'appel à projets des musées de France et des axes de soutien de la DRAC, la Ville de Montbéliard et ses musées sollicitent une aide financière auprès de celle-ci pour accompagner les projets de l'année 2026. Le Conseil Municipal, par la délibération n°2025-06.10-25 avait validé la demande de subvention auprès de la DRAC pour la partie Education Artistique et Culturelle (EAC).

La présente délibération a pour objet la demande de subvention pour la partie restauration des œuvres des collections du Musée du château des ducs de Wurtemberg.

En prévision des trois nouveaux parcours muséographiques prévus au programme de la phase 2 de la réhabilitation du site du château, une ambitieuse campagne de restauration des collections des musées de la Ville est prévue, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, entre 2026 et 2030.

La première année de programmation sera dédiée à deux volets :

- **La préparation des restaurations à venir** : en ce sens, des études préalables doivent être menées par des restaurateurs. Elles concernent les beaux-arts (40 tableaux) et la paléontologie. Ces études vont permettre aux responsables des collections et à la régie des œuvres de calibrer le budget de restauration des années à venir et ainsi d'établir des ordres de priorité sur les œuvres et items à traiter.
- **La restauration d'œuvres pour exposition** : un miroir et quatre bras de lumières, donnés aux musées en 2025 et passés en commission de restauration la même année doivent être restaurés pour intégrer la salle 11 du parcours historique. En retrouvant leur intégrité (certains morceaux importants sont cassés), ils pourront être exposés de façon sécurisée et suggérer encore davantage l'ambiance du château d'Étupes.

Le montant des restaurations soumises à la DRAC s'élève pour 2026 à 11 951 €. La demande de subvention sollicitée auprès de la DRAC pour ces restaurations serait de 40% soit 4 780 €.

Il est proposé de solliciter en 2026 en complément de la délibération n°2025-06.10-25 une subvention à l'Etat (DRAC) à hauteur de 4 780 € pour les restaurations d'œuvres

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal :

- approuve les présentes dispositions,
- approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté,
- autorise le Maire ou son représentant à solliciter une subvention complémentaire auprès de de la DRAC et à signer tout acte s'y rapportant,
- s'engage à prendre en charge les cofinancements qui ne répondraient pas à hauteur des sollicitations.

Pour : 35
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 29 avril 2026